



2023/03-12

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 20 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

Envoyé en préfecture le 08/04/2023
Reçu en préfecture le 08/04/2023
Publié le
ID : 095-219505922-20230327-DL20230312-DE

Etaient présents : M. SCHWEIZER François, Mme CHABRIT Corinne, M. FERREIRA Frédéric, Mme ENEE Candice, Mme SCHEMBRI Marie Lyne, M. MAURICE Jean-Pierre, M. ARDITTI Pierre, M. DIGAIRE Sylvain, Mme REUSSARD Véronique, M. BALLOT Yves, M. SIMON Vincent, M. VINOLAS Jean-Louis.

Absent avant donné pouvoir : Mme RAYSEGUIER Nadège à Mme CHABRIT Corinne

Absent excusé : Mme LOZAC'H Véronique

Ouverture du Conseil à 20h00

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Mme CHABRIT Corinne est élue secrétaire de séance.

TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNE

Le taux de la taxe d'aménagement pour l'année 2023 est maintenu à 2%

Vote : à l'unanimité



Le Maire

Anne Marie MAURICE